

Plan d'urgence pour l'emploi

Propositions à débattre

Avant propos :

Ce document est un document de travail. Il vise à formuler un projet de plan d'action structuré en faveur de la création d'emplois. Il peut et doit être débattu largement.

Il est désormais urgent de lancer le débat dans notre pays sur les réformes indispensables à mener de manière urgente.

Le constat :

Notre pays va mal. Notre économie est sapée par le chômage de masse depuis trop d'années. Or, contrairement à ce que veulent faire croire certains, les remèdes existent. Mais la triste réalité est que, depuis des années, aucune politique cohérente, massive et ambitieuse contre le chômage n'a été menée.

Les politiques économiques suivies jusqu'à présent ont toujours été parcellaires, timorées et inabouties. Certaines mesures fortes sont déjà engagées (Pacte de responsabilité par exemple), et il faut les mener jusqu'au bout sans faiblir, mais elles ne peuvent être suffisantes à elles seules pour faire office de politique économique cohérente contre le chômage.

La situation actuelle est une dégradation continue de la situation sur le front de l'emploi. C'est un échec collectif qui doit tous nous interpeller. Tant que les conditions nécessaires à la mise en mouvement d'une véritable dynamique de l'emploi ne sont pas réunies, les entreprises ne pourront pas embaucher.

La lutte contre le chômage n'est pas, ne doit pas, être un objet politique donnant lieu à une surenchère de démagogie sociale. Mais bien un problème économique à régler avec pragmatisme de manière consensuelle.

Le récent vote de l'Etat d'urgence a montré que le Gouvernement et les partis politiques étaient capables de s'entendre et d'agir rapidement sur les questions de sécurité. On doit faire de même contre le chômage. Un plan d'urgence pour l'emploi, cohérent, ambitieux et structuré est désormais urgent et nécessaire.

Il passe nécessairement par les entreprises, leur création ou leur développement. Pour cela, les entreprises doivent pouvoir être compétitives et agiles, et intervenir dans un environnement de confiance. Voilà les axes de réformes à porter, de manière cohérente et constante. Tout doit être fait pour favoriser la compétitivité, l'agilité et la confiance des entreprises.

Dans ce document de travail, le MEDEF propose d'agir en trois temps :

- ⇒ Créer, sous 3 mois, un « choc d'emplois » par un premier « pack » de 5 mesures à voter en urgence, dans le cadre d'une loi « d'état d'urgence de croissance et d'emplois ».
- ⇒ Engager pour 2016, un second « pack » de 5 réformes afin de soutenir ce premier choc et encourager le redémarrage de la création d'emplois.
- ⇒ Lancer pour les 3 prochaines années, un dernier « pack » de 5 réformes structurantes afin de créer les conditions de croissance et d'emploi pour les 15 prochaines années.

C'est maintenant qu'il faut agir : la situation sur le front de l'emploi est tellement dégradée que la dynamique de création d'emplois va demander des mois à se mettre en œuvre.

Ce premier document n'est pas un programme politique, mais bien d'une démarche citoyenne qui devrait être partagée par tous, partis politiques, organisations syndicales, associations.

Le MEDEF est prêt à s'engager à soutenir ce plan, à le promouvoir auprès de toutes les entreprises et les entrepreneurs en France, mais également à l'international.

Les entreprises de toutes tailles, de tous secteurs, ont la volonté d'embaucher et de former salariés et apprentis. Elles sont prêtes à se mobiliser pour répondre à cet immense défi de notre pays. Encore faut-il leur créer, dans la durée, les conditions pour le faire.

I/ Premier temps : créer un « choc » d’emplois par un « pack » de mesures simples, rapidement applicables, qui se complètent, à mettre en œuvre avant février 2016.

Ce premier « pack » est destiné à créer un choc salutaire vis-à-vis des chefs d’entreprise et des entrepreneurs. Il doit être pris dans sa totalité pour éviter l’effet « saupoudrage » qui affaiblirait son effet. Ces mesures devraient être votées avant fin février, de manière la plus consensuelle possible. Il appartient aux partis politiques de prendre leur responsabilité en la matière.

Il doit aussi ancrer définitivement l’idée que l’entrepreneuriat est une solution face au chômage, au même titre que le salariat. Plus nous aurons d’entrepreneurs dans notre pays, plus simplement nous lutterons contre le chômage.

	Actions	Conditions
Compétitivité :		
1	Zéro charge embauche et alternant	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une exonération totale des charges sociales et fiscales sur toute nouvelle embauche dans les entreprises de – de 250 salariés les 2 premières années, puis une montée progressive sur 5 ans pour atteindre le taux normal. - Mettre en œuvre une exonération totale des charges sociales et fiscales sur toute nouvelle embauche d’alternant (contrat pro / apprentissage) pour toutes les entreprises. 	Pas de condition : simplicité absolue de mise en œuvre.
Agilité :		
2	Sécuriser le CDI	
	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans le CDI les conditions de rupture pour éviter la loterie des prud’hommes. - Instituer un plafonnement des indemnités Prud’hommes à un niveau pertinent, notamment pour les PME et TPE, et en fonction de l’ancienneté. 	Nécessité d’une loi : vote en urgence absolue.
3	Souplesse dans l’emploi	
	<ul style="list-style-type: none"> - Assouplir les recours aux CDD (durée, renouvellement, conditions) ; - Proposer un « contrat de professionnalisation » adapté aux publics très éloignés de l’emploi, basé sur un Smic intermédiaire complété par des aides existantes (RSA, etc.). 	Nécessité d’une loi : vote en urgence absolue.
Confiance :		
4	Entrepreneuriat promu et simplifié	
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l’entrepreneuriat comme réponse au chômage au même titre que le salariat, quelle que soit sa forme. - Faciliter le développement de nouvelles activités pour des indépendants / auto-entrepreneurs en lien avec des entreprises donneur d’ordre sans risques de requalification en salariat déguisé. 	Nécessité d’une loi : vote en urgence absolue.
5	Simplification et cohérence au cœur de l’action publique	
	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les textes qui peuvent complexifier le quotidien des chefs d’entreprise et se concerter pour trouver des solutions simples et opérationnelles (pénibilité, Complémentaire santé,...) - Relancer la dynamique de simplification en mettant en place le Conseil des Entreprises, et en en faisant une véritable priorité opérationnelle. 	Annonce rapide + nécessité de faire appliquer au Parlement.

II/ Deuxième temps : dès 2016, faire voter un « pack » de 5 réformes de fond afin de soutenir et encourager le premier « choc » initial.

Ces mesures ont largement été débattues depuis des mois. Elles doivent être désormais adoptées de manière urgente et ambitieuse dès 2016.

	Actions	Conditions
Compétitivité :		
1	Vis-à-vis des charges : l'allègement sans condition.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la baisse des impôts de production par une nouvelle baisse dès le PLF 2017 ; - Envisager le relèvement du niveau de TVA pour financer ces nouvelles baisses sur les charges des entreprises. 	Initier les baisses de dépenses publiques
Agilité :		
2	Vis-à-vis des jeunes : l'apprentissage au cœur.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une véritable stratégie en faveur de la réhabilitation de l'apprentissage avec l'ensemble des acteurs (éducation nationale, région, entreprises), et réformer le système autour de : <ol style="list-style-type: none"> 1/ L'orientation – meilleure information des jeunes. 2/ Le contenu des formations – intégrer les entreprises. 3/ Les cartes de formation – écouter les entreprises sur le terrain. 4/ Le financement – libérer le financement direct des entreprises 	Avoir réformé pour avril pour mise en œuvre à la rentrée de septembre.
3	Vis-à-vis du code du travail : simplifions, simplifions, simplifions.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mener à bien la réforme du code du travail initiée par le rapport Combrexelles en ouvrant au maximum les champs de négociation prévus. 	Loi votée avant juillet avec une démarche de simplification pour les entreprises.
Confiance :		
4	Vis-à-vis du chômage : une réforme ambitieuse et non paramétrique.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mener la réforme de l'assurance chômage avec un double objectif : mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi ou en ayant besoin, mieux inciter à la reprise d'emplois les personnes le pouvant. - Faire en sorte que le travail soit mieux valorisé que l'assistantat (créer une différence entre revenus du travail / aides) notamment en lissant les seuils pour ces dernières. 	Finaliser cette réforme avant fin juin, en associant plus largement que les partenaires sociaux
5	Vis-à-vis des seniors : un maintien efficace dans l'emploi	
	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter le maintien dans l'emploi des seniors en proposant un allègement progressif des charges sociales (notamment chômage) au fur et à mesure que les personnes se rapprochent de l'âge de la retraite, pour tendre vers zéro la dernière année. 	Mesure inversé de la mesure d'urgence sur les jeunes

III/ Troisième temps : mener, entre 2016 et 2019, 5 réformes de fond afin de garantir une dynamique de création d’emplois dans le long terme.

Une fois les premières mesures d’urgence passées. Il conviendra d’engager véritablement des réformes de fond qui permette de soutenir de manière durable la création d’emplois dans notre pays. Elles demanderont du temps, mais toutes devraient être adoptées avant 2019.

	Actions	Conditions
Compétitivité :		
1	Baisser les dépenses publiques	
	<ul style="list-style-type: none"> - La trajectoire de passer de 57% de PIB à 50% pour les dépenses publiques sous 5 ans doit être clairement affirmé et les mesures engagées. Cela passe par la baisse des dépenses de fonctionnement tout en sauvegardant l’investissement. Cela doit toucher les 3 grandes dimension de la dépense : Etat, collectivités locales, social. 	Fixer des objectifs ambitieux, associer les fonctionnaires, agir dans toutes les dimensions
2	Bâtir une vraie réforme fiscale : baisse de la pression, simplicité, incitation à l’entrepreneuriat.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut mener une véritable réforme fiscale qui permette d’aller vers plus de simplicité et de lisibilité, une baisse globale de la pression (en lien avec la baisse des dépenses publiques), et un rééquilibrage afin de mois taxer le capital et le travail et mieux taxer la consommation. 	En lien avec les baisses de dépenses publiques
Agilité :		
3	Simplifier	
	<ul style="list-style-type: none"> - La simplification de notre environnement législatif et réglementaire doit désormais être au cœur de toutes nos politiques. Il faut engager un véritable mouvement en sa faveur : instituer le « one in, two out » (pour chaque texte voté, on en supprime 2), affecter 10% des fonctionnaires à la suppression de textes inutiles 	En faire une priorité nationale.
Confiance :		
4	Ensemble pour l’enseignement des jeunes	
	<ul style="list-style-type: none"> - L’enseignement doit être au cœur de notre ambition pour le futur. Pour cela, il faut cesser d’opposer les mondes et regrouper les forces : écoles et entreprises doivent mieux collaborer. L’apprentissage doit être remis au centre du dispositif. La prise d’initiative doit être encouragée et de nouvelles formes pédagogiques (notamment en lien avec le numérique) généralisées. 	Associer les enseignants
5	Préparer la croissance : mondialisation, innovation, Europe.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Bien évidemment, au-delà des mesures techniques, la croissance est indispensable. Cela passe par une réaffirmation du potentiel économique de la France, le développement d’une vision partagée et de valeurs communes, et une stratégie ambitieuse pour la mondialisation de nos entreprises et la construction Européenne. Les entreprises soient prêtes à se mobiliser pour être partie prenante de cette stratégie. 	Bâtir une vision commune. Coordonner et simplifier les structures existantes.

Comment s'impliquent les forces vives ?

L'emploi est une conséquence d'un terreau de compétitivité et d'un environnement stable, simple et accueillant. Mais, une fois ce terreau installé dès les premiers mois de 2016, les organisations professionnelles et les chefs d'entreprise sont prêts à se mobiliser pour accélérer la reprise de l'emploi, au travers de plusieurs actions concrètes :

⇒ **Informier.**

- Vis-à-vis des entreprises. Pour amplifier ce « choc », les organisations professionnelles s'engagent à relayer massivement à leurs adhérents les mesures votées afin que chaque entrepreneur soit sensibilisé, informé et motivé.
- Vis-à-vis des citoyens. Elles s'engagent également à continuer à faire connaître les « métiers en tension » pour lesquels existent des offres d'emplois mais pas suffisamment de candidats.

⇒ **Accompagner**

- Les demandeurs d'emplois. En lien avec pôle emploi, elles proposent de mettre en œuvre une opération : « 1 chef d'entreprise parraine 1 chômeur » pour que chaque chef d'entreprise puisse coacher et accompagner un demandeur d'emploi dans sa recherche. Objectif : 100 000 parrains en 2016.
- Les entrepreneurs. Généraliser dans au moins toutes les régions, les initiatives de soutien à l'entrepreneuriat pour les jeunes, afin de les accompagner, quelle que soit leur situation économique ou social, dans leur projet de création d'entreprise.

⇒ **S'impliquer.**

- Faire connaître et mobiliser les entreprises en faveur des initiatives pour l'emploi notamment en faveur des publics les plus éloignés, déployés par les entreprises ou les régions afin d'inciter à leur généralisation.
- Participer auprès des exécutifs régionaux nouvellement élus au pilotage économique de la région (quand celles-ci sont demandeuses et acceptent de s'appuyer sur les entreprises).